

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4297**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Conception et administration de systèmes d'information en réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'Université Pierre-Mendès-France

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel accompagne la mutation liée à l'organisation en réseau des systèmes d'information d'une entreprise et de son environnement. Il définit, met en œuvre et développe des applicatifs communicants sur des systèmes informatiques utilisant les technologies Internet.

A l'aide de méthodes (UML, Merise...), il conçoit des solutions (logiciels, processus...) aptes à répondre aux besoins de l'entreprise. Il procède à l'établissement du cahier des charges et constitue des dossiers fonctionnels relatifs à l'architecture du système d'information et de communication. Il détermine les moyens nécessaires (ressources humaines et matérielles) puis assure la planification, le suivi et la validation des travaux de développement. Il apporte une assistance technique aux équipes d'études ou de production afin d'optimiser les traitements informatiques (installation, intégration, exploitation de systèmes d'information). Il administre le réseau ainsi que les bases de données en veillant à la sécurité des opérations. Il réalise aussi la maintenance d'applications informatiques.

Il participe par ailleurs à la formation des utilisateurs et rédige des documentations techniques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans des entreprises de tout secteur : production, distribution, services...

Il exerce un métier dans les domaines de la conception (chef de projet en nouvelles technologies de l'information et de la communication, chef de projet Intranet, chef de projet e-commerce, développeur Internet-Intranet, Intégrateur Web), de l'exploitation (administrateur de systèmes d'information, gestionnaire de sites de commerce électronique, gestionnaire de réseau local) ou de la communication (formateur Intranet-Internet, responsable support aux utilisateurs) informatiques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Organisation et communication : Méthodes d'aide à la décision ; aspects juridiques et éthiques des NTIC ; gestion de projet / travail coopératif ; communication professionnelle en anglais et en français
- Développement et administration réseau : Services réseaux (couche haute, approche Internet, échange de données informatisées, XML, mobilité et services avancés) ; architecture logicielle (développement client / serveur, développement de sites web dynamiques) ; administration et sécurité d'un réseau local
- Conception de systèmes d'information en réseau : Conception et développement objet (Python, Java) ; méthodes d'analyse pour application en réseau (UML, systèmes multi-agents) ; outils mathématiques (graphes, cryptage) ; bases de données (Conception, Administration)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.iut-valence.fr/casir>

<http://www.upmf-grenoble.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :